

REFLETS

DONNEZ SENS AUX ÉVÉNEMENTS

Reflets

N°22

JANVIER • FÉVRIER • MARS • 2017

DOSSIER

NUMÉRIQUE QUEL AVENIR POUR L'HOMME ?



LE DALAI-LAMA
Citoyen du monde



MURIEL HERMINE
Une sirène de cœur



ALEXANDRE JOLLIEN
Déconstruire les idéologies



ERIC-EMMANUEL SCHMITT
Voir au-dedans de l'homme

■ **ALEXANDRE JARDIN**
Prendre le pouvoir pour le redonner

FRANCE METRO : 6,90 €

L 16213 - 22 - F: 6,90 € - RD



INDE

protection de la biodiversité face à la confiscation des multinationales

PHILIPPE LECONTE ET JEAN REMY

Le riz est la deuxième céréale alimentaire la plus produite dans le monde avec une production mondiale de près de 500 millions de tonnes de riz par an. La Chine et l'Inde fournissent ensemble plus de la moitié du riz mondial. Le riz nourrit une personne sur deux sur la planète. Il s'agit d'un aliment sain et digeste, riche en énergie et rassasiant. À partir de ces données stratégiques, certains gros appétits dans le monde de l'agro-industrie s'affrontent avec des visions totalement opposées. Nous vous invitons à une petite incursion dans un monde traditionnel non occidental qui prend conscience de la pertinence de ses savoirs et de ses richesses. À la ferme des « esprits de la terre » précisément, qui est un conservatoire où sont préservées 1 200 variétés de riz.

Philippe Leconte et Jean Remy sont membres des instances de la Nef, banque de finance éthique. Ils ont passé une semaine en 2016 à Basudha.

La ferme des « esprits de la terre » installée sur les « Communs » d'un village de l'Inde de l'Est en zone tribale protégée, est entièrement financée par des dons. C'est une entreprise de défense du patrimoine génétique du riz indigène contre le biopiratage des grandes multinationales comme Monsanto, qui poursuit inlassablement sa logique prédatrice : elle a récemment breveté une variété ancienne de blé pauvre en gluten pour le proposer aux agriculteurs du monde occidental où se déclarent de plus en plus d'intolérances à cette protéine devenue pathogène en raison des sélections de blés trop dictées par les desiderata des industriels de la boulangerie. L'arbre sacré indien « Neem » a été breveté par la société américaine WR Grace, le riz basmati par une société texane. Plus de 1 500 plantes alimentaires de peuples indigènes, qui sont résilientes aux

conditions extrêmes de sécheresse, inondations, vents violents, ont été brevetées par des firmes américaines ! Qu'espèrent-elles faire de ces semences brevetées ?

La ferme des « esprits de la terre » est l'œuvre de Debal Deb, un scientifique engagé. Écoutons-le décrire son combat dans son livre intitulé : *Semences traditionnelles, semences du futur. Les variétés indigènes de riz de l'Inde orientale.*

En regard du régime actuel de l'OMC, qui encourage le biopiratage des ressources des peuples indigènes et de leurs bases de connaissance, il est urgent d'entreprendre une mesure légale de protection de la biodiversité indigène contre les biopirates. La plupart des brevets de pure biopiraterie sont logiquement et légalement indéfendables du fait qu'ils violent systématiquement les clauses de brevetabilité requérant la preuve de la « nouveauté » et « l'absence d'existence d'un savoir public antérieur ». Toutefois, attaquer chacun de ces brevets dans des cours de justice occidentales, implique que les peuples, dont le savoir traditionnel a été violé, devraient supporter la charge de la preuve de la piraterie. De plus, il n'existe pas de mécanisme pour punir les biopirates, même après que le vol a été démontré. Cela confère un avantage

aux puissants biopirates et un handicap considérable pour les peuples indigènes.

En fait, la possibilité de biopiraterie est encore renforcée par la clause « d'absence d'existence d'un savoir public antérieur ». Car, le terme « documents publiés » est compris comme limité à ce qu'offre l'ignorance occidentale. Les brevets de biopiraterie sont facilités par l'appropriation de siècles de « savoirs non documentés » qui sont pourtant très bien documentés dans des textes non-occidentaux. De plus, tandis que toutes les cultures indigènes sont caractérisées par d'amples traditions orales, les exigences documentaires du nouveau régime des brevets occidentaux visent à usurper les traditions orales indigènes, leurs innovations et leurs modes de partage des savoirs. Le régime du WTO/TRIPS légitime les manigances des Firmes Multinationales. Il ne cherche pas seulement à usurper la biodiversité indigène, mais il vise aussi à abroger les droits des paysans à faire croître leurs propres semences paysannes et saper ainsi les fondements de la souveraineté et de la sécurité alimentaire des pays riches en biodiversité.

Cette base de données sous copyright contient un ensemble de données agronomiques et morphologiques et décrit les usages économiques et culturels de 416 variétés indigènes



Battage du riz



Debal Deb

de riz de l'Inde Orientale. Ces variétés sont conservées *in situ* et distribuées gratuitement aux paysans à partir des centres d'échange de semences de VRMI. Ainsi, VRMI, en partenariat avec NAUDANYA, le mouvement national pour la conservation de l'agrobiodiversité, s'est engagé à protéger contre les biopirates, l'héritage de diversité biologique échu collectivement aux peuples.

Cette publication entend préempter toute demande de droit de propriété intellectuelle intentée par des Firmes Multinationales sur le génome du riz et vise à rendre évident que les « géants du gène » ne possèdent pas les variétés de semences indigènes récoltées : les paysans en sont les propriétaires de manière collective. La diversité génétique de riz indigène décrite ci-devant a été et continue à être enrichie par les paysans, qui ont fourni à VRMI le matériel génétique en vue d'une conservation *in situ*, pour la documentation et la recherche.

L'auteur explique comment la diversité génétique est diminuée par la vente de semences sélectionnées par les grandes firmes sur des mono-critères de rendement :

Les paysans indiens ont maintenu la diversité génétique des semences indigènes pendant des siècles avant qu'ils ne soient noyés dans le courant dominant de l'agriculture intensive industrielle. Certaines terres agricoles marginales (non irriguées) se présentent comme les derniers dépositaires des espèces locales indigènes tout simplement parce que les paysans pauvres ne peuvent

pas supporter le coût élevé des intrants chimiques (Deb 2000a et b). En l'absence de documentation et de conscience de l'importance écologique, agronomique et culturelle des variétés indigènes dans l'agriculture soutenable, les plus jeunes générations de paysans ainsi que les responsables politiques ont tendance à accepter les conséquences désastreuses de la culture des variétés à haut rendement comme un inévitable prix à payer pour atteindre la prospérité économique. Ainsi, l'importance des variétés de semences indigènes est souvent ignorée dans les discours sur le développement agricole. En conséquence, les institutions agricoles du courant général n'accordent que très peu de fonds pour la recherche sur les variétés de semences indigènes.

Incorporer les variétés indigènes de riz et les valeurs culturelles indigènes dans le développement de systèmes agricoles basés sur une production locale et un contrôle local, c'est le meilleur moyen de fournir des « conditions de vie acceptables pour les pauvres » ; ceci est le premier objectif d'une agriculture soutenable (Cleveland et al. 1994). Il est essentiel de préserver et répertorier les variétés indigènes afin de fournir la base d'une option économique soutenable pour les pauvres et pour les paysans en situation marginale.

Le livre fournit ensuite de longues tables documentant les variétés répertoriées. Puis, il conclut :

Finalement, nous espérons que ce document sur la diversité génétique des riz indigènes, conduira à la multiplication

de documents similaires sur la diversité considérée comme « Commun Planétaire » ; nous espérons aussi qu'il servira à affirmer le droit souverain des paysans indigènes à disposer librement de la diversité génétique des semences traditionnelles.

Debal Deb, héraut de la biodiversité et chantre de la transition.

On ne découvre pas seulement chez le Dr Debal Deb un scientifique et un grand militant de la biodiversité. Sa réflexion s'appuie sur une critique fondamentale de la modernité. Il a publié un livre remarquable, un pavé de 600 pages, intitulé : *Beyond Developmentality*. Il a forgé ce terme pour dire tout ce qu'il pense de cette mentalité de développement qui infecte toutes les couches de la société.

Dans quel monde voulons-nous vivre ? En fait, ces scientifiques nous proposent une magnifique perspective fondée sur la vie, sur les valeurs communes, sur le futur de l'humanité. Leur œuvre doit être connue. Elle peut enthousiasmer des jeunes. Et c'est un véritable combat. Un combat contre des puissances dévastatrices bien identifiées. Un combat pour sauver la vie, pour sauver le monde, pour la beauté du monde. ■